



coorace
Formation



Formation certifiante

CIP - Coordinateur(-rice) de projets d'utilité sociale et territoriale



CIP - Coordinateur(-rice) de projets d'utilité sociale et territoriale

Coorace Formation vous présente son nouveau parcours de formation en alternance sur une année.

Lancement de la première session en février 2023

Cette **formation certifiante, validée par le titre professionnel CIP de niveau 5** du Ministère du Travail, vise à faire monter en compétences des professionnels qualifiés capables de **promouvoir au cœur des missions du CIP le pouvoir d'agir et la dignité des personnes accompagnées, ainsi que la coopération inclusive** avec l'écosystème territorial.

Objectifs pédagogiques

- Accueillir les publics dans une approche inclusive en valorisant les parcours atypiques
- Soutenir et accompagner les personnes tout au long de leurs parcours d'insertion dans la dynamique du pouvoir d'agir
- Animer son réseau territorial et fédérer autour de projets d'insertion à fort impact social et territorial

L'équipe pédagogique est composée exclusivement de professionnels experts dans leurs domaines d'intervention, bénéficiant d'une expérience significative et reconnue.



Cofinancé
par l'Union
européenne



Contenu pédagogique

Définir son projet professionnel dans l'ESS	
Evoluer sur sa posture d'acteur de l'insertion, coordinateur de projets d'utilité sociale et territoriale	
Bloc A - Accueillir les publics dans une approche inclusive en valorisant les parcours atypiques	Accueillir dans une approche inclusive, sensibilisée aux situations de handicap et respectueuse de la dignité des personnes accompagnées
	Accueillir et accompagner des publics très éloignés de l'emploi et/ou en difficulté
	Mener un entretien dans un cadre bienveillant d'adulte à adulte : communiquer, accompagner, motiver
	Evaluer l'employabilité des demandeurs d'emploi en valorisant les compétences invisibles
	Poser les bases d'un diagnostic partagé pour faire émerger un plan d'action capable de mobiliser la personne sur un accompagnement à long terme
Bloc B - Soutenir et accompagner les personnes tout au long de leurs parcours d'insertion dans la dynamique du pouvoir d'agir	Comprendre son environnement de travail pour adapter son activité aux publics et au contexte
	Travailler avec l'ensemble des parties prenantes de sa SIAE, pour rendre efficient la proposition d'accompagnement
	Produire des écrits professionnels
	Formaliser, contractualiser et évaluer avec la personne accompagnée son projet d'insertion
	Renforcer l'accompagnement par objectifs, de l'élaboration à la réalisation des projets professionnels
	Concevoir des ateliers thématiques favorisant l'insertion professionnelle des publics et les animer

Contenu pédagogique

Bloc C - Animer son réseau territorial et fédérer autour de projets d'insertion à fort impact social et territorial	Identifier les acteurs du réseau territorial et mobiliser les ressources du territoire au service des projets d'insertion
	Comprendre les enjeux des parties prenantes pour inscrire les actions dans une démarche territoriale systémique
	Recenser et cartographier les besoins des employeurs du territoire pour adapter l'offre de service de sa SIAE
	Être ambassadeur des valeurs et du projet de sa SIAE pour mobiliser les employeurs autour de l'insertion durable
Compétences transversales	Analyser sa pratique professionnelle pour adapter sa posture et ses pratiques
	Prévenir les risques professionnels dans son environnement de travail
	Intégrer dans ses missions les outils numériques et de gestion de projet
	Inscrire le pouvoir d'agir dans ses actes professionnels
Se préparer à l'emploi	
Préparer la certification et réussir devant le jury	



Cofinancé
par l'Union
européenne



Organisation de la formation

Public concerné	Nouveaux entrants en contrat de professionnalisation et permanents de structures IAE déjà en poste
Prérequis	Compétences en bureautique, en communication orale et écrite, diplôme de niveau 4 (baccalauréat ou équivalent)
Dates	Du 22/02/2023 au 08/03/2024
Effectif de la promotion	15 stagiaires
Prix	Eligible aux dispositifs de financement de la formation professionnelle en alternance, via le contrat de professionnalisation, le dispositif de la PRO-A, ou le CPF
Modalités d'inscription	Inscription sur dossier de candidature, examinée par un jury d'admission
Moyens pédagogiques	Apports théoriques, mises en situation, échanges de pratiques, travaux en sous-groupes
Modalités de suivi	Plan de formation et de montée en compétences avec accompagnement et suivi individualisé tripartite
Débouchés	Conseiller(-ère) en insertion sociale et professionnelle, conseiller(-ère) à l'emploi, chargé(-e) d'accompagnement social et professionnel, chargé(-e) de projet d'insertion professionnelle
Accessibilité	Formation accessible aux personnes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter

Durée et déroulé : ajouter le calendrier V3

Durée

194 jours en entreprise sur 12 mois

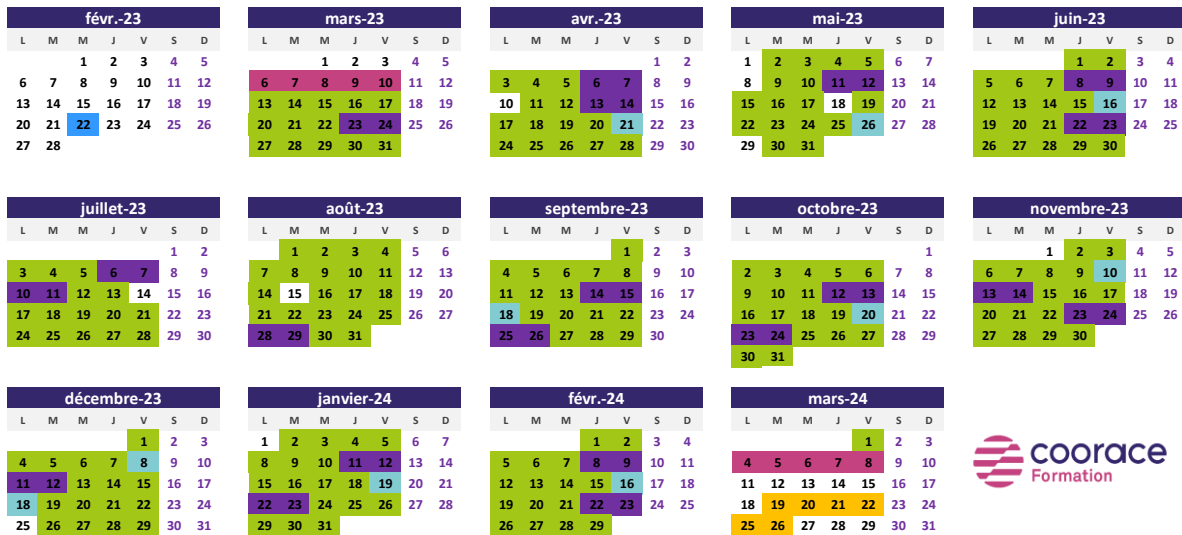
Pour les contrats de professionnalisation :
60 jours de formation soit 10 jours de formation en présentiel, 40 jours mixtes (en présentiel ou à distance selon les préférences de l'apprenant et de sa structure) et 10 jours à distance

Pour les salariés déjà en poste :
50 jours de formation soit 10 jours de formation en présentiel et 40 jours mixtes (en présentiel ou à distance selon les préférences de l'apprenant et de sa structure)

Calendrier de la formation certifiante CIP

2023-2024

- Journée d'orientation (à distance)
- 194 jours en entreprise
- 10 jours de formation en présentiel
- 40 jours mixtes (en présentiel ou à distance)
- 10 jours de formation à distance
- Période d'examen (convocation à 2 demi-journées)



Financement d'un contrat de professionnalisation

Consultez les ressources en cliquant ci-dessous :

→ [Guide du Ministère sur les aides financières et les démarches administratives pour un recrutement en alternance](#)

→ [Guide d'Uniformation sur l'alternance](#)

→ Fiches de synthèse d'OPCO EP [sur le contrat de professionnalisation et les aides financières disponibles](#), et [sur l'aide exceptionnelle de 8 000 € jusqu'au 31/12/2022](#)

→ [Page d'AKTO sur le contrat de professionnalisation et sur l'aide exceptionnelle](#)

Toute entreprise (à l'exception des particuliers employeurs) peut conclure un contrat de professionnalisation avec les publics suivants :

- jeunes de 16 à 25 ans révolus
- personnes en recherche d'emploi de 26 ans et plus
- bénéficiaires de minima (RSA, ASS)
- personnes en situation de handicap (AAH)
- ancien(-ne)s titulaires d'un Contrat unique d'insertion (CUI).

Financement d'une reconversion ou promotion par alternance (PRO-A)

La Pro-A est réservée aux salarié(-e)s titulaires au plus d'un bac+2 :

- en contrat à durée indéterminée (CDI)
- ou en contrat unique d'insertion à durée indéterminée (CUI-CDI)
- ou placés en activité partielle.

Aucune condition d'ancienneté n'est exigée.

Consultez les ressources en cliquant sur les liens ci-dessous :

→ [Fiche d'OPCO EP sur le dispositif de la PRO-A](#)

→ [Page d'Uniformation sur la PRO-A](#)

→ [Page d'AKTO sur la PRO-A](#)

Pour nous contacter :

Geneviève Gourdel

Chargée de projets Formation

Par E-mail : genevieve.gourdel@coorace.org

Par téléphone : 07 49 56 19 94

